AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PICARDIE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°14 du 24 juillet 2006 - 2 pages

Pomme de Terre

Phénologie

Fin floraison à début sénescence.

Mildiou

Situation sanitaire

Malgré les orages, les risques ne se sont pas généralisés, et le mildiou en parcelle, reste peu actif.

Prévisions

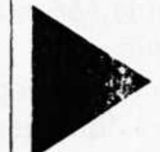
Les orages survenus la semaine dernière ont provoqué sur quelques postes (Cf. tableau ci-dessous) une génération supplémentaire.

Parallèlement, la canicule limite le potentiel de sporulation. En général, il est en baisse sur tous les postes. Dans la plupart des situations, ils sont faibles à nuls. Seul le poste d'Abbeville, reste fort.

Des pluies orageuses sont prévues à partir de mercredi soir.

Situation épidémiologique poste par poste
(d'après Guntz-Divoux et MILSOL)

Postes climatiques	Génération	Date prévue de sortie de tache	Potentiel de sporulation
Amiens	9	à partir du 27 juillet	moyen
Assainvillers	8	aucune	nul
Attilly	9	à partir du 28 juillet	faible
Beines	9	aucune	nul
Bernaville (MF)	9	à partir du 27 juillet	faible
Braine (MF)	8	aucune	nul
Ebouleau	8	aucune	nul
Epehy (MF)	9	à partir du 28 juillet	faible
Forté	11	à partir du 28 juillet	faible
Froidmont	9	aucune	nul
Hérissart	9	à partir du 30 juillet	faible
Inval (Abbeville)	10	à partir du 27 juillet	fort
La Houssoye	9	aucune	nul
Marcelcave	9	à partir du 27 juillet	faible
Marchais	9	aucune	nul
St Just en Chaussée	9	aucune	nul
Roye (Solente)	8	aucune	nul
Vauvillers	9	à partir du 28 juillet	faible
Verdilly	9	aucune	nul
Vervins (MF)	7	aucune	nul
Vic sur Aisne	7	aucune	nul
Villeroy	9	à partir du 30 juillet	faible
Vron (MF)	10	à partir du 27 juillet	faible



MILDIOU: Le risque reste limité, la protection peut être retardée,

PUCERONS: En baisse, réalisez des comptages,

DEFANAGE: Tableau des produits et doses.

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux

Allée de la Croix Rompue
518, rue St Fuscien
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56
E-mail : srpv.draf-picardie@agriculture.gouv.fr
Notre site : www.srpv-picardie.com

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Picardie par délégation (art. L252-1 à L252-5 du Code Rural).

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant : Christophe MARTINET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1823AD
ISSN n°07576609

Tarif Courrier 65 €
Tarif Fax 61 €
Tarif E-mail 58 €

Préconisations

➢**<u>Secteurs à potentiels de sporulation moyen à fort :</u>**

Les parcelles doivent être protégées avant les prochaines pluies (prévues dès le mercredi 26 juillet au soir).

➢**<u>Secteurs à potentiels de sporulation faible :</u>**

Seules les variétés sensibles doivent être protégées avant les pluies de mercredi soir.

Pour les variétés intermédiaires et résistantes, le traitement peut être reporté la semaine prochaine (voir plus en fonction des précipitations).

➢**<u>Secteurs à potentiels de sporulation nul:</u>**

Quelle que soit la sensibilité variétale, le traitement peut être décalé après les orages. Attendre les préconisations du prochain bulletin.

Doryphores

Situation

En parcelle, leur présence tend à regresser.

Pucerons

Situation

Les captures en cuvette sont en diminution. Selon les secteurs, la présence des espèces est variable (*Myzus persicae, Aphis sp* et *Macrosiphum*).
En revanche, les populations en parcelle ont tendance à diminuer.

Les comptages en parcelles sont indispensables pour éviter les traitements systématiques :

- Prélever l'une des deux folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de puceron(s) sur cette foliole. Répéter l'opération 40 fois sur des plantes différentes.

Préconisation

Le comptage des pucerons sur feuillage est indispensable.
Aphis nasturtii peut être présent sous forme de colonies.
Intervenez si plus de 20 folioles sur 40 sont porteuses de pucerons.

Rappels

- **Attention aux conditions d'application en ce moment, évitez de traiter en pleine journée (privilégiez les applications le matin)**
- Un volume d'eau de 400 l/ha est recommandé car les pucerons sont localisés sur la face inférieure des feuilles.
- L'intervention doit être déclenchée après une irrigation pour éviter le lessivage.

Dans le cas où vos parcelles sont infestées de pucerons et de doryphores et que le seuil d'intervention est atteint, utilisez un insecticide polyvalent.

Defanage

La date de défanage est décidée en fonction des critères culturaux et technologiques.
La protection fongicide avant et après le défanage est particulièrement importante pour **obtenir des tubercules sains**. En effet, à cette époque toute tache, même isolée mais sporulante est source de contamination directe des tubercules en cas de précipitations.

- Dans le cas d'utilisation d'un produit de contact, et si la destruction de la végétation est trop lente et/ou les conditions climatiques sont favorables au mildiou, il est nécessaire de maintenir la protection fongicide jusqu'à la destruction complète de la végétation.

- Utiliser des produits dont le **Délai Avant Récolte (DAR)** est compatible avec la date de défanage (cf tableau de synthèse 2006).

- RANMAN, SHIRLAN, ADERIO ont une action sur la qualité des spores et limitent les risques de contamination des tubercules : ils sont recommandés pour les trois dernières applications.
- Les fongicides antisporulants : TATTOO C, SERENO, ACROBAT M DG ont également une bonne action vis à vis de la protection des tubercules.

Défanage : produits et doses

Dans quelques cas on est amené à mélanger le fongicide avec le défanant. Les mélanges avec les 6 fongicides cités précédemment sont autorisés avec Basta F1 et Spotlight plus, mais ne le sont pas avec Reglone 2 (classement T).

	Autorisés sur	**Doses**	**Volume de bouillie**
BASTA F1 150 G/l de glufosinate ammonium	Consommation Fécule	4 litres/ha **ou** 2 X 2.5 l à 3 jours d'intervalle	250 l/ha
REGLONE 2 200g/l de diquat	Plant	3 X 2 l/ha à 3 jours d'intervalle	200 à 300 l/ha
	Consommation	2.5 à 3.5 l/ha **ou** 2 X 2.5 l à 3 jours d'intervalle	
	Fécule	3 à 5 l selon le degré de sénescence	
SPOTLIGHT PLUS 60 g/l carfentrazone-éthyle	Plant	1 à 2 X 1 litre à 3 jours d'intervalle selon la végétation en complément de REGLONE 2	300 l/ha
	Consommation	1 litre 5 jours après le passage de BASTA F1 ou de REGLONE 2	300 l/ha